

Identité de la structure

Nom de l'entreprise ou de l'association : _____

Type de structure (association, SCOP, SARL, etc.) : _____

Adresse : _____

Code postal et ville : _____

Contact (fonction au sein de la structure) : _____

Téléphones fixe et portable : _____

Email : _____

Site web : _____

Date de création : _____

Secteurs d'activité : _____

SIREN : _____

• Implantation dans Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)*

Oui Non Si oui, lequel ? _____

• Action auprès des habitants d'un QPV :

Oui Non Si oui, lequel ? _____

*Vous pouvez vérifier cette information en allant sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

• Implantation dans une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) :

Oui Non

• Agit auprès des habitants d'une ZRR :

Oui Non

• Nombre d'emplois : _____

• Nombre d'équivalents temps plein : _____

• Règles de minimis :

Montant des Aides d'Etat déjà reçues ou à recevoir au titre du régime d'aides de minimis : _____ €

L'accompagnement dont vous allez bénéficier est encadré par le règlement UE n°1407/2013 du 18 décembre 2013 qui interdit à une entreprise de bénéficier de plus de 200 000 € d'aides encadrées par ce régime sur les 3 derniers exercices fiscaux, en vertu du principe de libre concurrence. Dans ce cadre, Initiative 95 vérifiera votre éligibilité.

Prescripteur :

Comment avez-vous connu Initiative 95 ?

Internet

Presse

Salon

Bouche à Oreille

Autre (précisez) _____

Date de la demande : _____

Nom du représentant légal et signature : _____

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT OU DE FINANCEMENT INITIACTIVE 95

CONSOLIDATION ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
SOCIALES ET SOLIDAIRES



Adressez votre dossier par mail à accueil@initiative95.fr ou par courrier à
INITIACTIVE 95 - 3 avenue des Béguines - 95 800 CERGY SAINT CHRISTOPHE
01 30 31 96 66 - www.initiative95.fr

Nous vous remercions de nous retourner le dossier accompagné des pièces suivantes

Obligatoires :

- Statuts
- Déclaration au Journal Officiel (pour les associations), KBIS (pour les entreprises)
- Bilans et comptes de résultat détaillés des trois dernières années + point prévisionnel de l'année écoulée avant validation par l'expert-comptable
- Budget prévisionnel et/ou plan de trésorerie de l'année en cours
- Constitution du capital si vous êtes une société
- Trois derniers rapports d'activité
- Organigramme
- Tableur Excel joint à ce dossier complété (il s'agit de la situation de votre structure au 31/12 de l'année précédente)

Facultatifs (pour un 1er RDV) :

- Projet associatif ou d'entreprise
- Plan de trésorerie
- Agrément ESUS*

*En application de la Loi ESS du 31 juillet 2014, l'agrément ESUS remplace l'ancien agrément ESS. Il s'ouvre aux sociétés commerciales, au-delà du périmètre historique de l'ESS. L'agrément ESUS est un label permettant une reconnaissance auprès des pouvoirs publics, l'accès aux financements privés (notamment issus de l'épargne salariale solidaire), un accès aux dispositifs locaux d'accompagnement, etc.

Vous trouverez toutes les informations ici : <http://idf.directe.gouv.fr/Telechargez-le-formulaire-de-demande-d-agrement-ESUS-17671>

